



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL DE MARNE

ISSN 0980-7683

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL

Du 12 Février 2019

PREFET DU VAL-DE-MARNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Du 12 février 2019

SOMMAIRE

SERVICE DE LA PREFECTURE

**DIRECTION DE LA COORDINATION DES
POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI
TERRITORIAL**

Arrêté	Date	<u>INTITULE</u>	Page
2019/382	12/02/2019	Modifiant l'arrêté N°2018/319 du 31 janvier 2018 modifié , portant renouvellement triennal du Conseil Départemental de l'Education nationale. (annexe)	4



PREFET DU VAL DE MARNE

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE

ARRÊTE N° 2019 / 382
Modifiant l'arrêté n° 2018/319 du 31 janvier 2018 modifié, portant
renouvellement triennal du conseil départemental
de l'Éducation nationale

Le Préfet du Val de Marne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU** la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 et notamment son article 12, modifiée et complétée par la loi n°85-97 du 25 janvier 1985 portant dispositions diverses relatives aux rapports entre l'Etat et les Collectivités Locales ;
- VU** la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2018/319 du 31 janvier 2018 modifié, portant renouvellement triennal du conseil départemental de l'Éducation nationale,
- VU** les propositions des représentants des personnels titulaires de l'Etat transmises par la directrice académique, directrice des services départementaux de l'Éducation nationale ;
- SUR** proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : L'article 1^{er} de l'arrêté n° 2018/319 du 31 janvier 2018 modifié, portant renouvellement triennal du Conseil départemental de l'Éducation nationale, est modifié comme suit :

.....

2 Représentants des personnels titulaires de l'Etat

M. Luc BENIZEAU, FNEC-FP-FO
Mme Sarah CHASTEL, FNEC-FP-FO
Mme Saliyah BENABID, FNEC-FP-FO
M. Gabriel HOLARD-SAUVY, SNES-FSU
Mme Isabelle TRUFFINET, SNES-FSU
M. Pierre LAPERCHE, SNEP-FSU
M. David LELONG, UNSA Éducation
M. Clément PEYROTTE, UNSA Éducation
Mme Valérie SULTAN, CGT Éduc'action

Mme Soulef BERGOUNIOUX, FNEC-FP-FO
M. Yves GREINER, FNEC-FP-FO
M. Olivier LEGARDEUR, FNEC-FP-FO
Mme Hélène HOUGUER, SNUIPP-FSU
Mme Cécile QUINSON, SNUIPP-FSU
Mme Catherine BON, SNUIPP-FSU
M. Florian MÉRIAIS, UNSA Éducation
Mme Christelle CRUSBERG, UNSA Education
Mme Ana MACEDO, CGT Éduc'action

3.1 Représentants des parents d'élèves

Mme Myriam MENEZ

M. Robin ONGHENA

.....

ARTICLE 2 : La composition du CDEN est désormais fixée selon l'annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 3 : Les autres dispositions de l'arrêté précité demeurent inchangées.

ARTICLE 4 : La secrétaire générale de la préfecture et la directrice académique des services de l'Éducation nationale sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture et dont copie sera notifiée au président du Conseil départemental.

Fait à Créteil, le 12 février 2019

Le Préfet du Val-de-Marne

Signé

Laurent PREVOST

ANNEXE A L'ARRETE PREFECTORAL N° 2019 / 382

1. Représentants des collectivités locales

1.1 Membres désignés par le Conseil Départemental du Val-de-Marne

TITULAIRES :

Mme Fatiha AGGOUNE
Mme Brigitte JEANVOINE
Mme Isabelle SANTIAGO
M. Christian MÉTAIRIE
M. Jean-François LE HELLOCO

SUPPLEANTS :

Mme Corinne BARRE
Mme Marie KENNEDY
M. Daniel GUERIN
M. Bruno HELIN
Mme Marie-France PARRAIN

1.2 Membres désignés par le Conseil Régional d'Ile-de-France

Mme Catherine PRIMEVERT

Mme Christel ROYER

1.3 Membres désignés par les associations départementales des maires

M. Jean-Yves LEBOUILLONNEC
Mme Françoise BAUD
M. Georges URLACHER
M. Gérard GUILLE

Mme Sylvie ALTMAN
M. Jacques-Alain BENISTI
M. Didier GONZALES

2. Représentants des personnels titulaires de l'Etat

M. Luc BENIZEAU, FNEC-FP-FO
Mme Sarah CHASTEL, FNEC-FP-FO
Mme Saliah BENABID, FNEC-FP-FO
M. Gabriel HOLARD-SAUVY, SNES-FSU
Mme Isabelle TRUFFINET, SNES-FSU
M. Pierre LAPERCHE, SNEP-FSU
M. David LELONG, UNSA Éducation
M. Clément PEYROTTE, UNSA Éducation

Mme Valérie SULTAN, CGT Éduc'action

Mme Soulef BERGOUNIOUX, FNEC-FP-FO
M. Yves GREINER, FNEC-FP-FO
M. Olivier LEGARDEUR, FNEC-FP-FO
Mme Hélène HOUGUER, SNUIPP-FSU
Mme Cécile QUINSON, SNUIPP-FSU
Mme Catherine BON, SNUIPP-FSU
M. Florian MÉRIAIS, UNSA Éducation
Mme Christelle CRUSBERG, UNSA
Éducation
Mme Ana MACEDO, CGT Éduc'action

3. Représentants des usagers

3.1 Représentants des parents d'élèves

Mme Valérie LEROY PRAT
M. Philippe NOUVIER
M. Gilles POLETTI
Mme Sophie TOTI-LUTET
Mme Nageate BELHACEN
M. Emmanuel CHAREIX
Mme Myriam MENEZ

Mme Laure HAMON VIGREUX
Mme Delphine BORGNA
Mme Gwladys GUION FIRMIN
Mme Chloé MELLY DUMORTIER
Mme Corinne PARIENTY

M. Robin ONGHENA

3.2 Représentants des associations complémentaires

La ligue de l'enseignement 94:

M. Vincent GUILLEMIN

Mme Catherine SEGUENOT

3.3 Personnalités compétentes dans le domaine économique, social ou culturel

3.3.1 Personnalités désignées par le Préfet :

U.D.A.F. Education – Formation:

en cours de nomination

3.3.2 Personnalités désignées par le Président du Conseil Départemental :

Mme Valérie BROUSSELLE

Directrice générale adjointe des services
départementaux chargée du pôle éducation
et culture

Mme Béatrice DUHEN

Directrice de l'Education et des Collèges

DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DESIGNE A TITRE CONSULTATIF

Mme Mylène ROSSIGNOL

Mme Renée MORILLON

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE**

POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S'ADRESSER A :

**Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
Direction des Ressources Humaines
et des Moyens**

**21-29 avenue du général de Gaulle
94038 CRETEIL Cedex**

Les actes originaux sont consultables en préfecture

Le Directeur de la Publication

Madame Fabienne BALUSSOU

Secrétaire Générale de la Préfecture du Val-de-Marne

**Impression : service reprographie de la Préfecture
Publication Bi-Mensuelle**

Numéro commission paritaire 1192 AD